

EMIGRATION VERS L'ALGERIE de 1830 à 1870

Les archives de la Préfecture renferment :

- la délivrance de passages et de permis d'embarquement gratuits à des Haut-Rhinois (cotes : 6 M 361 à 374)
- les concessions de terre à des colons (cote : 6 M 360)
- des documents sur l'émigration allemande et suisse vers l'Algérie (cote : 6 M 359).

On peut trouver des informations dans d'autres types de documents conservés aux Archives, par exemple :

- dans les documents relatifs au recensement militaire des jeunes gens partis en Algérie (1 R 163 à 189 et 1 R 239 à 269)
- dans les ventes par procuration de biens immobiliers laissés dans le Haut-Rhin (4 Q)
- dans les listes de jeunes Haut-Rhinois faisant leur service militaire dans l'armée française et considérés comme insoumis par les autorités allemandes après 1870 (8 AL 1/1299)

Voir aussi : [Alexis Keller : les Alsaciens en Algérie entre 1830 et 1870](#)

Illustration : 6 M 370. Emigration vers l'Algérie, colonisation de l'Algérie : demandes de passeports et de permis d'embarquement gratuits (extrait). 1854

Algérie

Colonisation

Permis de passage
gratuit délivré au n.
Hueber - Still -
Baldenweck.

Le 11 Avril 1854.

A M. M. les maires de J.^{ts} Hypolite
de Ribeauville
et de Kayersberg.

M. le Maire,

Vous trouverez ci-joint le permis de
passage gratuit en Algérie, que L. J. le
Ministre de la guerre a délivré au n.
Hueber, Antoine - au n. Still, Jean -
au n. Baldenweck, Joseph - demeurant
dans votre commune.

Veuillez remettre ce permis au
destinataire, en lui faisant observer
qu'il n'est valable que pour trois mois.

Dans le cas où le n. Hueber -
le n. Still - le n. Baldenweck - aurait
besoin des secours de route, pour se rendre
au port d'embarquement, vous auriez à
renvoyer ce permis, et à y joindre le
~~me transmettre en~~ signalement, avec
les autres indications nécessaires à la
délivrance du passeport.

6M370



64

exp. par Jean